



HOTEL DE VILLE
31 rue Sainte Catherine
84330 MODENE

PROCÈS VERBAL
DE LA RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 FÉVRIER 2023

Présents : Norbert LEPATRE, Alexandre ALLÈGRE, Marie-Hélène ENRIETTO, Yannick CORBIN, Nancy DUFOUR, Christian RIPERT, Laëtitia ALONSO, Sonia JACOBÉE,

Absents excusés : Antonia DURAND pouvoir à M.H ENRIETTO et Ivan ROBERT pouvoir à Y. CORBIN

Public : néant

Secrétaire de séance : S. JACOBÉE

Secrétaire adjointe : A. PASCAL

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des membres d'être présents et déclare la séance ouverte à 20h00. Il donne lecture du PV de la séance précédente, du 18 novembre 2022 ; PV approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. Comptes-rendus des différentes réunions des syndicats et commissions

EPAGE (Y. CORBIN) : Réunion prévue prochainement. Les services ont enlevé les cannes qui encombraient la mayre chemin Serre des Fourques. Une étude va être faite sur les mares prochainement.

Syndicat d'énergie Vauclusien (N. LEPATRE et A. ALLEGRE) : Le syndicat va prendre en charge le projet d'éclairage Public sur le nouveau parking. Concernant la borne de recharge pour véhicule électrique, le Président du SEV a indiqué aux communes intéressées par l'installation d'une borne, d'adresser un mail officiel au SEV (avec les justifications du projet).

Concernant l'éclairage public de la commune, un fonds d'aide a été mis en place par l'Etat, le fonds vert, qui permettrait d'être subventionné à 80% sur la rénovation du réseau d'éclairage public. Des devis vont être demandés à INEO, Loubière et le SEV.

Question de Y. CORBIN : Est-ce que l'enfouissement des lignes électriques chemin des Libertonnes est prévu ? Le projet a été repoussé.

Syndicat Rhône Ventoux (A. ALLEGRE) :

Compte rendu du comité syndical Rhône-Ventoux
Du 26 janvier 2023 à Monteux

ORDRE GENERAL

Délibérations :

- révision de l'entretien professionnel (nouvelle trame de CR d'entretien)
- création d'un emploi permanent (départ d'une secrétaire)
- convention d'adhésion au service prévention du CDG Vaucluse (prévention des risques professionnels)
- augmentation de la valeur des tickets restaurant (10€ au lieu de 8€ part syndicat 6€).

EAU POTABLE

Présentation des orientations budgétaires 2023 : éléments, dépenses, recettes, investissements, tarif aux abonnés.

- facturation 2023 : abonnement annuel 52€ ttc + 2.10€ ttc / m3 (en 2022 2.04€ ttc / m3),
- recette prévisionnelle en baisse de 5% (volume facturé),
- dépenses d'exploitation en hausse de 13 à 20% (pour un budget de 1 939 2020 €),
- montant des investissements : à financer 21 681 800€ ; prévu au budget 2023 11 710 100° soit 54% des besoins,
- effectif : 14 agents sur les deux services (eau & assainissement).

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Présentation des orientations budgétaires 2023 : éléments, dépenses, recettes, investissements, tarif aux abonnés.

- facturation 2023 : abonnement annuel 75€ ttc + 3.90€ ttc / m3 (en 2022 3.82 ttc / m3)
- recette prévisionnelle en baisse de 7% (volume facturé),
- dépenses d'exploitation en hausse de 23 à 25 % (pour 1 154 400 € au budget),
- montant des investissements : à financer 14 820 200 € ; prévu au budget 5 872 240 € soit 40% des besoins,
- effectif commun avec celui de l'eau.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Présentation des orientations budgétaires 2023 : éléments, dépenses, recettes, investissements, tarif aux abonnés.

Le service connaît des difficultés pour équilibrer le budget.

Recette prévisionnelle 295 820€, dépenses de fonctionnement 290 250€ (personnel , dépenses investissement 2 857 €.

Effectif de cinq agents (1 administratif & 4 agents techniques),

Tarif 2023 ci-dessous inchangés :

TARIFS 01/01/2022	TARIFS HT	TARIFS TTC
Faisabilité	60,00 €	66,00 €
Conception	130,00 €	143,00 €
Réalisation	180,00 €	198,00 €
Diagnostic et fonctionnement	180,00 €	198,00 €
Contrôle vente	290,00 €	319,00 €
Redevance pour prestation administrative	30,00 €	33,00 €
Frais de déplacement sans visite	40,00 €	44,00 €

Les travaux de raccordement à la nouvelle station avancent bien.

Syndicat Forestier (Y. CORBIN) : Réunion budgétaire

Parc Naturel Régional (PNR) : Néant

2. Travaux

- Aire nature et loisirs :

- Vont être posés : les toilettes (3720.00€) tables de pique-nique, 3 poubelles et 2 bancs (2810.00€) et une fontaine (voir s'il y a possibilité d'effectuer les travaux par la mairie)
- Signalisation : le règlement de l'aire et les panneaux explicatifs des obstacles vtt vont être posés.
- Végétalisation : Une demande au titre de « 20000 arbres en Vaucluse » va être faite.

- Point d'apport volontaire : Une réunion est prévue lundi prochain. A voir les travaux à charge de la commune. Monsieur ALLEGRE pose le problème des aînés ou personnes à mobilité réduite qui ont du mal à se déplacer et pour qui cela risque d'être compliqué pour mener leurs poubelles. Réflexions à mener pour proposer un service communal.

- Écoulement des eaux de pluie : il faut envisager des travaux pour canaliser l'eau derrière l'école. Un devis sera demandé à la Cove

Question de Y. CORBIN : Monsieur Y. ROBERT demande si une buse peut être installée chemin du cimetière pour canaliser l'eau et éviter l'inondation de son garage ? N. LEPATRE répond que le traitement des eaux de pluie est à la responsabilité du propriétaire. Son garage est en dessous de la route communale donc c'est à lui à faire une petite tranchée pour dévier l'eau.

3. Toiture mairie 1900

La toiture est dans un état déplorable et dangereux et il est urgent de faire les travaux. Plusieurs devis ont été demandés. A ce jour, un seul devis a été reçu. Il y a également des travaux de façade et de consolidation de charpente à prévoir.

4. Voirie

A. ALLEGRE et Y. CORBIN ont fait un état des lieux de l'état des voiries.

- 2 routes communales ressortent comme inquiétantes du fait de leur dégradation, le chemin du Combeau et le chemin de la Rameille.

N. LEPATRE rappelle que la société COLAS avait déjà fait une étanchéisation du chemin du Combeau en 2016/2017 et avait prévenu qu'il faudrait faire un reprofilage du chemin mais cela est hors de prix.

Il est proposé de faire revenir La Colas pour demander conseil et voir ce qu'il est possible de faire.

- Chemin de la Souquette : voir les propriétaires car plusieurs arbres sont sur les lignes électriques. Un courrier leur sera envoyé.
- Chemin Serre des Fourques : la sortie sur RD est dangereuse. Voir ce qu'il est possible de faire
- Chemin de Mèze : Envoyer un courrier au propriétaire pour la taille des arbres en bordure de chemin.
- Route de Mazan : à l'intersection du chemin des Libertonnes Envoyer un courrier au propriétaire pour tailler la haie car manque de visibilité.
- Chemin des Libertonnes : Envoyer un courrier aux propriétaires pour taille de haies. Voir également le passage à gué qui s'effondre
- Le tourner à gauche de la RD : les bornes ont été installées, les acquisitions sont faites.

5. Archivage numérique

La Cove a mis en place l'archivage numérique, service payant, pour les archives actuelles. La commune n'est pas intéressée pour le moment.

Le problème du lieu de stockage des archives est évoqué. Étant donné que des travaux vont être réalisés à la mairie 1900, il va falloir débarrasser les archives. Proposition d'entreposer les archives dans la salle du 2^{ème} étage de la mairie. Elles seront de ce fait au sec et plus accessibles. Des rayonnages seront achetés.

6. Inauguration de l'aire nature et loisirs

Monsieur le Maire propose fin mai début juin. Il faudra réfléchir à son organisation.

L'aire de jeux est beaucoup utilisée, aussi bien par l'école que par les administrés.

Il faudra prévoir chaque semaine un balayage de la zone sportive par les employés communaux

7. Point comptable

A. ALLEGRE fait un point sur le budget 2022. Il y a un excédent de fonctionnement de 95 068,27 € et un déficit d'investissement de -11 519,84 €.

Pour le budget 2023, la priorité sera donnée à la toiture de la mairie 1900.

A. Questions diverses

- A. ALLEGRE et Y. CORBIN ont procédé au nettoyage et inventaire du garage communal. Monsieur le maire les remercie.
- Un délégué à la mission locale doit être désigné. L. ALONSO propose sa candidature qui est acceptée.
- AXA propose un partenariat avec la commune pour permettre aux administrés des tarifs préférentiels en complémentaire santé
- Le recensement de la population est terminé. Les premiers chiffres font apparaître une baisse de la population et une augmentation des logements vacants ou secondaires.
-

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h35

Le Maire
Norbert LEPATRE

Le secrétaire de séance
Sonia JACOBEE